



## Valorisation des milieux de l'Aubrac Lozérien pour des territoires ruraux vivants

### Volet biodiversité

### Diagnostic avifaune



# Sommaire

<b>Contexte de l'étude</b>	<b>3-4</b>
<b>Identification des sites de halte migratoire pour les bécassines</b>	<b>5-10</b>
<b>Identification des sites de nidification pour les anatidés et limicoles</b>	<b>11-13</b>
<b>Dénombrement des effectifs d'oiseaux d'eau nicheurs sur les sites prédéfinis</b>	<b>14-15</b>
<b>Interprétations des tendances d'évolution des populations de bécassines selon la capacité d'accueil des milieux</b>	<b>16-18</b>
<b>Identification des mesures qui visent à accroître la capacité d'accueil des milieux considérés</b>	<b>19-21</b>

## Contexte de l'étude

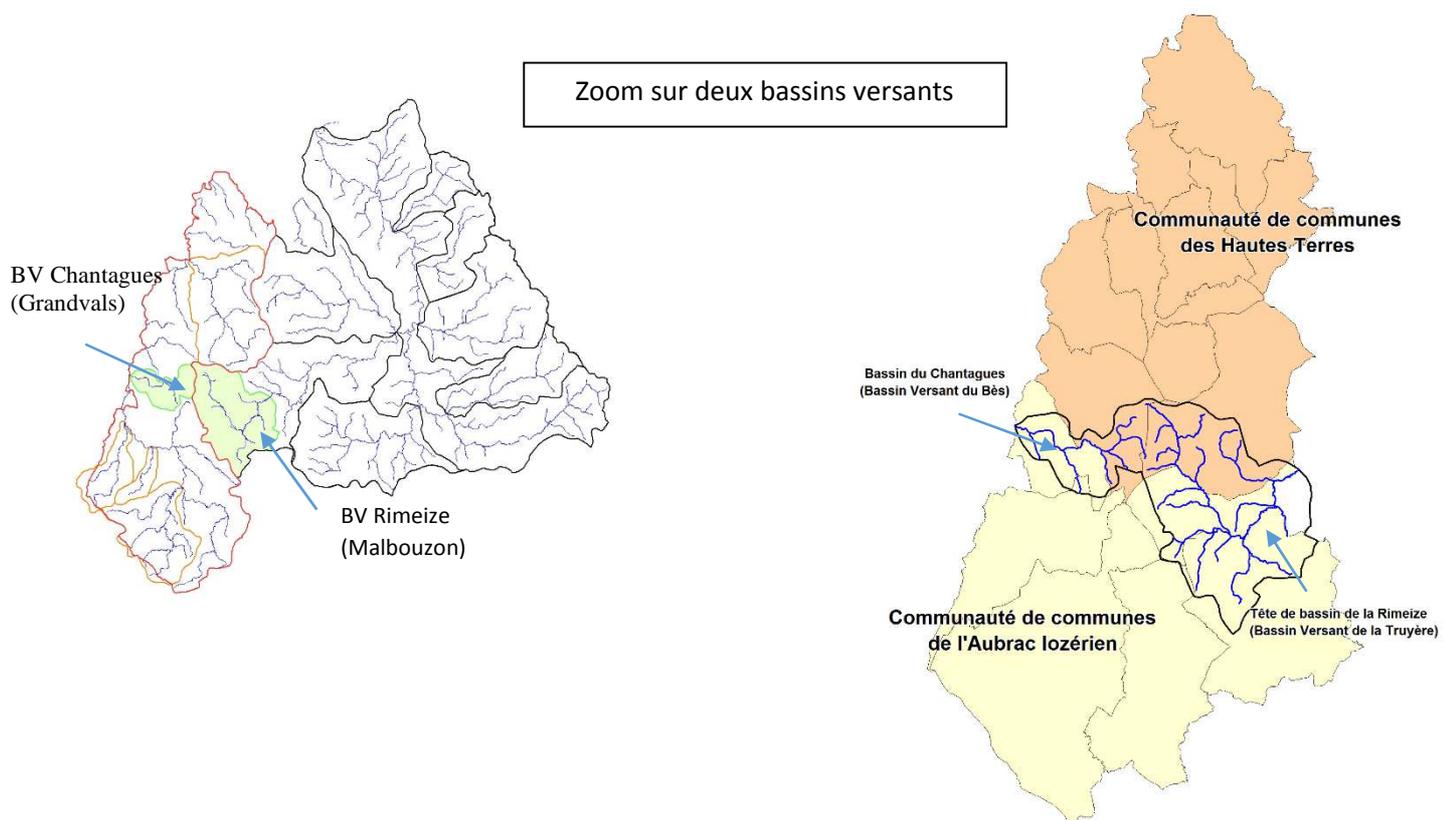
L'Aubrac occupe une place stratégique en France, tant pour les limicoles que pour les anatidés. En effet situé à la convergence de deux grands flux migratoire (le continental et le Fenno-Scandinave), le plateau de l'Aubrac est tout à la fois une zone de reproduction, de halte migratoire et dans une moindre mesure d'hivernage pour les différentes espèces, et remplit même parfois les 3 fonctions successivement pour certains migrateurs comme la bécassine des marais.

Depuis 2006, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère s'est engagée dans une dynamique de suivi des oiseaux d'eau et notamment les bécassines sur le plateau de l'Aubrac avec la création d'un réseau de chasseurs spécialistes qui récoltent annuellement une base de données complète sur ces espèces. A ce travail préliminaire sont associées des opérations de captures et marquages des oiseaux sur leur site de halte migratoire et un œil attentif est porté sur l'état des effectifs de reproducteurs à l'échelle de l'Aubrac Lozérien.

La richesse biologique des zones humides est un paradigme à nuancer. Les espèces migratrices y occupent une place spéciale. Pour que leurs besoins vitaux (alimentation/reproduction/repos) soient assurés, elles exigent de raisonner à une autre échelle que la mesure conservatoire stricte.

Pour ce faire, les zones humides doivent être considérées globalement sans se cantonner uniquement aux milieux à très forts enjeux.

L'histoire de la conservation des zones humides peut être exposée de différentes manières, dans notre cas nous partirons du prisme des espèces de l'avifaune migratrice pour aller jusqu'aux fonctions et services rendus par ces milieux.



... De la protection des oiseaux d'eau à la valorisation par l'agriculture d'infrastructures naturelles...

Cette approche a pour but de renouveler les principes inspirant les actions, en poussant à raisonner en termes de fonctionnement et de fonctionnalités à l'échelle locale et surtout du bassin versant. Cela doit déboucher sur des recommandations opérationnelles quant à la valorisation des fonctions écologiques et la prise en compte des bénéficiaires individuels et collectifs. La valeur d'un écosystème équivaut à sa capacité à produire une ou des fonctions qui recoupent une opportunité socio-économique. Faire savoir et comprendre les enjeux, sensibiliser, former et surtout faire participer tout un chacun dès la conception d'un projet.

Maintenant reconnues, les fonctions biologiques et hydrologiques mais aussi les valeurs socio-économiques et les multiples utilisations des tourbières ou prairies humides ont renouvelé l'intérêt qu'on leur porte.

Actuellement, on reconnaît aux zones humides cinq rôles principaux, issus de trois principales familles de fonctions écologiques qualifiées d'hydrologiques, de biogéochimiques et liées à la biodiversité :

- Le rôle d'alimentation des ruisseaux avec la restitution d'une eau tempérée favorable au développement des ressources piscicoles.
- Le rôle de stockage à court terme des eaux de crue avec pour résultat le laminage et la désynchronisation des pics de crue.
- Le rôle de filtre consistant à retenir les matières en suspension et les produits associés, a pour effet de clarifier les eaux turbides par ralentissement du courant.
- Le rôle biodiversité où est regroupé sous ce terme générique l'ensemble des mérites attribués à ces écosystèmes, au vivant sensu lato qui s'y développe.
- Le rôle de production agricole, avec la mise à disposition d'une ressource fourragère importante en période sèche.

... Contribution de l'agriculture à la gestion des habitats pour les oiseaux d'eau...

Les prairies et pâturages humides ainsi que les tourbières sont des milieux importants, non seulement pour l'alimentation des troupeaux, mais aussi pour les qualités environnementales qu'elles représentent.

Intérêt du pâturage et de la fauche en tant qu'outils de gestion de ces sites avec comme avantages convergents :

- L'augmentation de l'attractivité pour les migrateurs par le maintien des tourbières et pâturages tourbeux au stade pionniers
- L'optimisation de la production fourragère de ces parcelles, où la limitation des plantes envahissantes favorise l'apparition d'une végétation dite de bas marais ou pré-tourbeux, souvent rare par ailleurs et particulièrement appétante pour les troupeaux.
- Le maintien voire la restauration de la fonctionnalité des tourbières pour le réseau hydrographique et la vie piscicole.

Les oiseaux d'eau vivent exclusivement au sol, ils sont ainsi particulièrement sensibles à la structure du couvert végétal pour le choix de leur site de repos, d'alimentation ou de nidification. C'est pour ces caractéristiques que nous les utiliserons comme espèces indicatrices, à savoir des espèces capables de témoigner, de par leur présence ou non, de conditions particulières de l'environnement et donc de l'état de fonctionnalité des zones humides agricoles.

# Identification et diagnostic des sites de halte migratoire pour les bécassines

## Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) et Bécassine sourde (*Lymnocryptes minimus*)

Le point commun entre tous les paysages que choisissent les bécassines est la présence de l'eau. Les bécassines recherchent des sols mouillés contenant des invertébrés, avec des obstacles naturels pour se protéger et un minimum de calme.

Les deux espèces de bécassines n'ont pas de niche écologique spécifique. Il faut qu'elles puissent satisfaire leurs besoins alimentaires, sécuritaires et de repos. En période de migration, sur les sites d'escale, les oiseaux ne changent pas de sites entre le jour et la nuit.

**La bécassine accepte des habitats divers avec n'importe quelle végétation, pourvu que certains critères soient respectés, notamment :**

- **La pénétrabilité du sol et son accessibilité**
- **Des possibilités de nourrissage**
- **Une végétation d'une hauteur de 5 à 25 cm**
- **Une surface d'eau avec des zones de faible profondeur (inférieur à 6 cm)**
- **Des endroits utilisables pour le repos.**

**Les sites de halte migratoire, sur les bassins versants de l'étude, sont tous des zones agricoles, la plupart du temps des pâturages à bovins** organisés sur des formations paysagères de type « marais », « tourbières », « mouillère » mais aussi les rives de cours d'eau.

**Les marais** sont caractérisés par un relief peu accidenté, recouvert en permanence ou par intermittence d'une couche d'eau stagnante peu profonde. Leur végétation varie selon la hauteur de l'eau et les périodes d'assèchement. Les espèces dominantes y sont les joncs ou les carex.



**Les tourbières** sont un espace rempli... de tourbe. Lieu humide par excellence, les tourbières sont toutes des marais, mais le contraire n'est pas vrai.



**Les mouillères ou mares temporaires** sont constitués par de légères dépressions au sein de pâturages voire de prairies de fauche, qui accumule l'eau aux périodes de précipitations les plus importantes.



**Les rives des cours d'eau** créent souvent de petites anses boueuses ou de petits îlots particulièrement prisés par les oiseaux d'eau. Comme beaucoup de cours d'eau longent des prés humides et des marais, les bécassines font de nombreux aller-retour entre l'eau stagnante et l'eau courante.



Les bécassines ont des besoins très précis et elles disparaissent s'ils ne sont pas satisfaits.

Ces derniers ont été identifiés avec le concours des chasseurs locaux qui évoluent en période de chasse sur ces territoires, mais aussi en fonction des prospections de printemps mises en œuvre pour les opérations de baguage de bécassines effectuées par la FDC48.

Le potentiel référencé sur carte est celui qui ressort de l'analyse croisée de ces deux sources d'informations actualisée au printemps 2015.

**Il s'agit des sites pouvant être encore fonctionnels à ce jour.** Ces derniers sont tous jugés comme favorables à l'accueil des oiseaux d'eau. Ensuite ils ont été hiérarchisés en fonction de leur état d'attractivité (défini par les observations d'oiseaux effectuées sur les deux dernières périodes de migrations post et pré-nuptiales), soit :

- ✓ Attractivité forte
- ✓ Moyenne
- ✓ Mauvaise

Au total 444 hectares de territoires sont disponibles sur la zone d'étude.

57,7 % sont jugés très attractifs

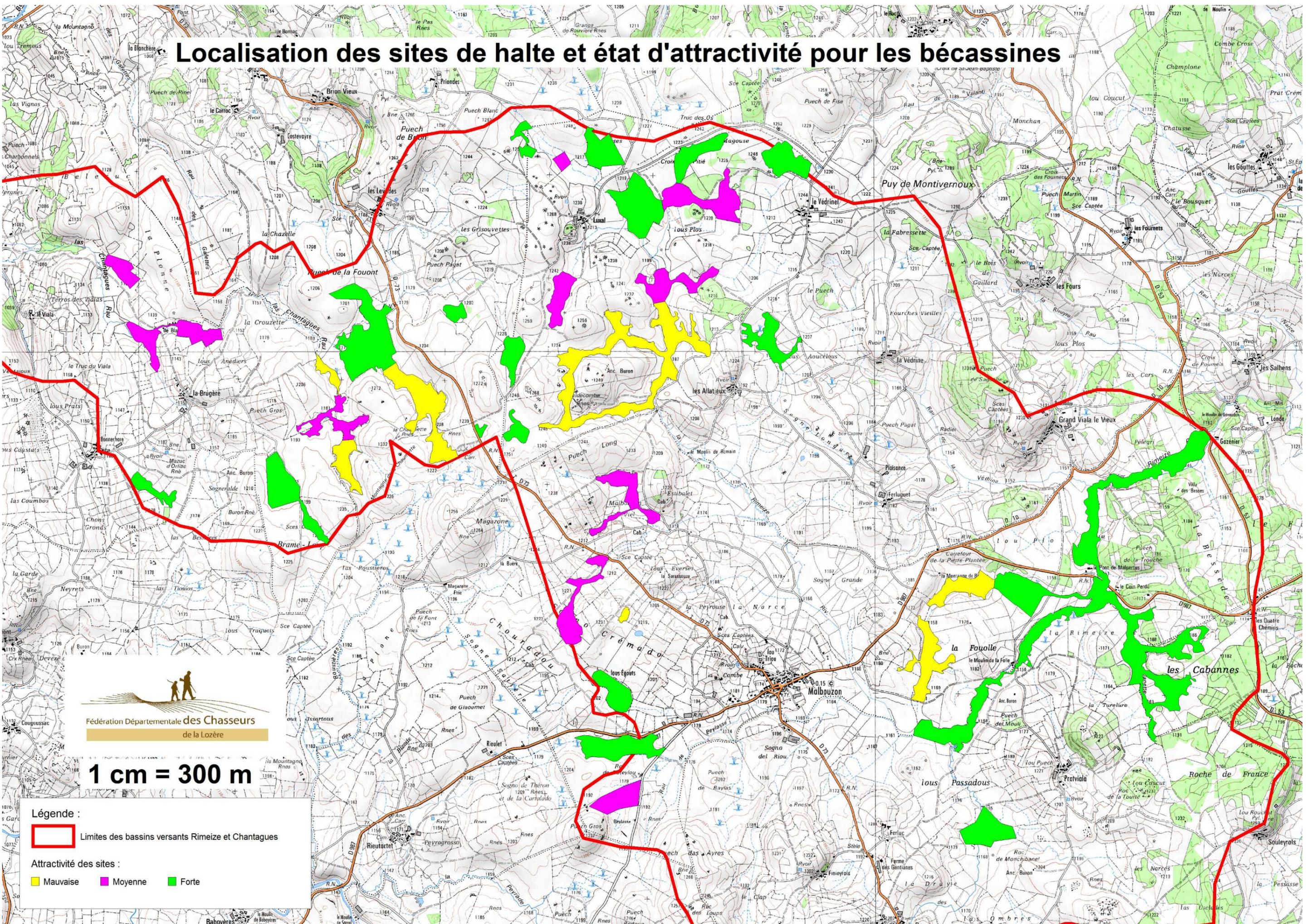
20,7 % d'attractivité moyenne

21,6 % ne sont plus accueillants en l'état pour les bécassines



**La cartographie qui fait suite localise les sites potentiels présents à l'échelle des deux bassins versants (Rimeize et Chantagues) pouvant être utilisés par les bécassines aux périodes des migrations postnuptiales (automne) et pré-nuptiales (printemps).**

# Localisation des sites de halte et état d'attractivité pour les bécassines



1 cm = 300 m

**Légende :**

- Limites des bassins versants Rimeize et Chantagues

**Attractivité des sites :**

- Mauvaise
- Moyenne
- Forte

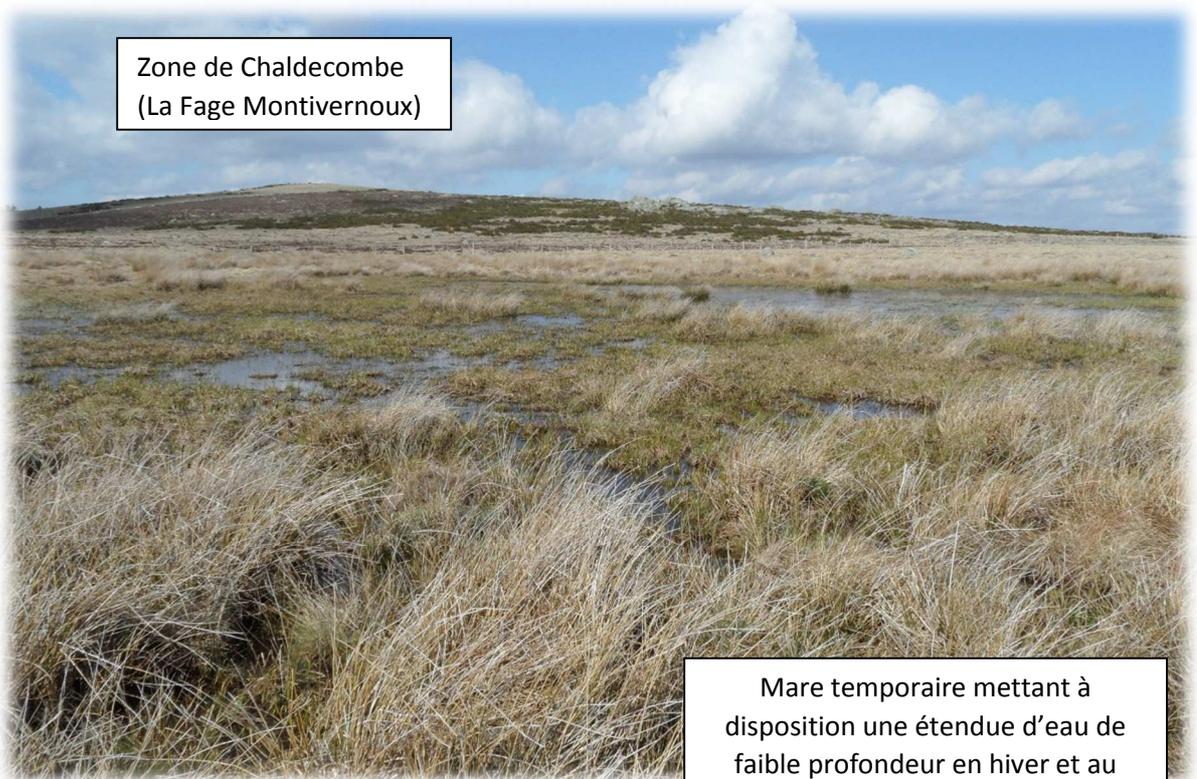
Zone de Lous Egouts



Secteur sur le bassin versant de la Rimeize (commune de Malbouzon) où l'intensité de pâturage a permis en fin d'automne d'offrir les conditions idéales de réception des bécassines sur les périodes de migrations considérées.

Très forte attractivité.

Zone de Chaldecombe  
(La Fage Montivernoux)



Mare temporaire mettant à disposition une étendue d'eau de faible profondeur en hiver et au début du printemps sur une zone correctement pâturée en fin d'été.

# Identification et diagnostic des sites de nidification pour les anatidés et limicoles

Focus sur trois espèces de nicheurs précoces :

## 1 Anatidé : le Canard colvert (*anas platyrhynchos*)

## 2 Limicoles : le Courlis cendré (*numenius arquata*) et le vanneau huppé (*vanellus vanellus*)

Leur reproduction intervient au printemps. Ce sont des espèces qui nichent au sol et qui restent sensibles à la structure du couvert végétal pour le choix de leur site de nidification. Cette sensibilité porte entre autre sur :

- ✓ La hauteur moyenne de végétation
- ✓ La fréquence des touffes de végétation (camouflage des nids et du couveur)

**Vanneaux huppés et Courlis cendrés montrent une préférence marquée pour l'herbe courte qui fait en général moins de 10cm de haut. Ces espèces aiment les espaces dégagés et n'hésitent pas à aller au-devant des prédateurs pour les éloigner des nids.**

**Les sites de nidification pour les limicoles, sur les bassins versants de l'étude sont en grande majorité des prairies naturelles humides.** Cependant des pratiques agricoles spécifiques peuvent rendre favorables, à la nidification, des zones de pâturage, c'est le cas sur le bassin versant de la Rimeize.

**En ce qui concerne les anatidés**, sur cette zone d'étude, la quasi absence de lac ou de retenue d'eau à niveau constant, imposent aux anatidés **d'utiliser les rivières pour établir leurs nids**. Si le linéaire est composé de méandres assez marqués mettant à disposition des îlots de végétations isolés, les conditions sont réunies pour l'édification d'un nid de colvert.

**Sur le bassin versant du Chantagues seule la carrière désaffectée des Levades est identifiée comme site de reproduction pour le colvert.**

**Sur celui de la Rimeize une partie encore intéressante de la Rimeize s'avère particulièrement favorable à la nidification des anatidés.**

**La cartographie qui fait suite localise les sites potentiels présents à l'échelle des deux bassins versants (Rimeize et Chantagues) pouvant être utilisés par les anatidés et limicoles pour l'installation probable de nids au printemps.**

Ces derniers sont tous jugés comme favorables à l'accueil des oiseaux d'eau. Ensuite ils ont été hiérarchisés en fonction de leur état d'attractivité défini par les besoins spécifiques des espèces, mentionnés précédemment, soit :

- ✓ Attractivité forte
- ✓ Moyenne
- ✓ Mauvaise

Au total 433 hectares de territoires sont disponibles sur la zone d'étude.

94 % sont jugés très attractifs

5 % d'attractivité moyenne

1 % ne sont pas accueillants en l'état pour les limicoles



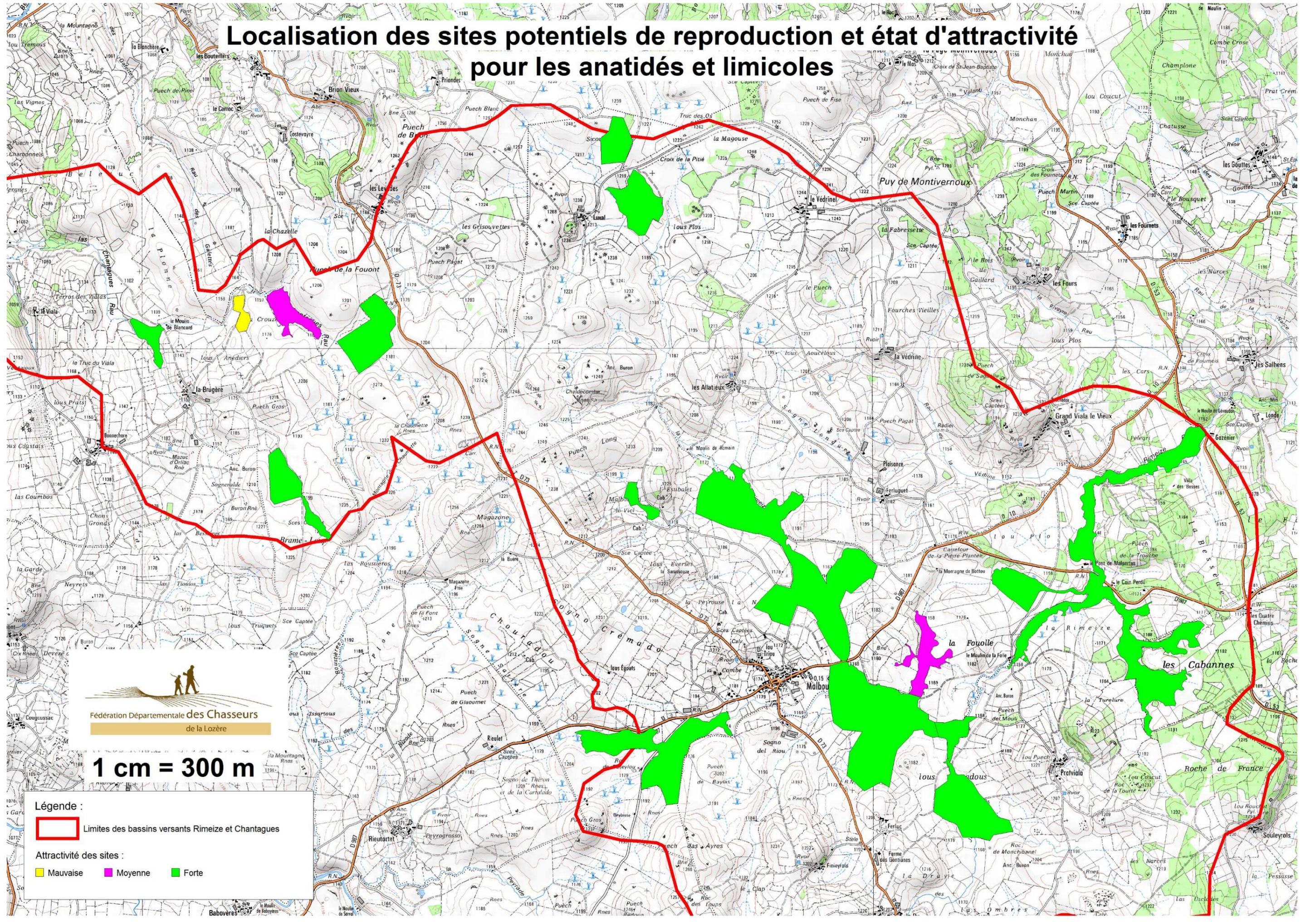
Site de ponte pour canard Colvert  
(Méandres de la Rimeize, commune  
de Malbouzon).



Pâturage girobroyé en hiver sur la  
commune de Malbouzon. Site  
hautement attractif à la nidification  
du vanneau huppé.

Nichée de vanneaux huppés sur le  
site en question.

# Localisation des sites potentiels de reproduction et état d'attractivité pour les anatidés et limicoles



Prairies naturelles de fauche utilisées  
par les courlis cendrés pour la  
nidification (commune de Malbouzon)



Nid de courlis cendré



Nid de vanneau huppé



Nichée de vanneau huppé traversant  
une route (La Fage Montivernoux)

# Dénombrements des effectifs d'oiseaux nicheurs sur les sites prédéfinis

## Modalités de l'échantillonnage

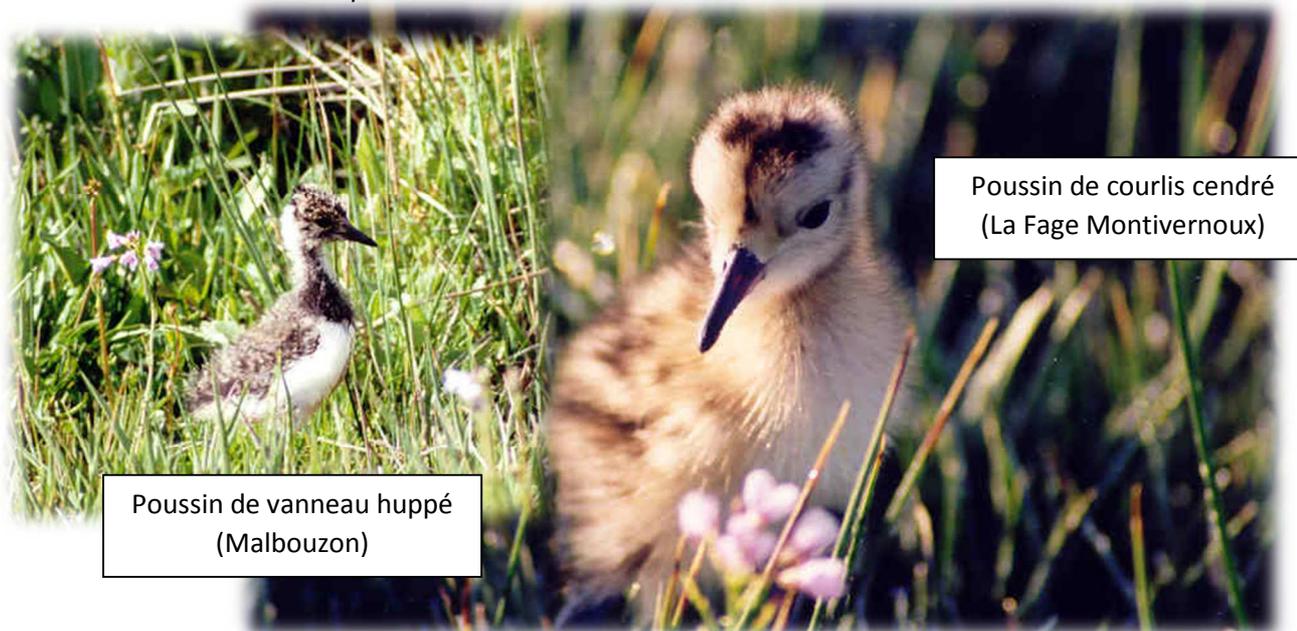
Dès la fin du mois de février les premiers effectifs d'oiseaux nicheurs arrivent sur le plateau de l'Aubrac, accompagnés pour partie d'un cortège d'individus en pleine migration à destination d'aires de reproduction beaucoup plus septentrionales.

Afin de définir un minimum de couples nicheurs pour les espèces courlis cendré, vanneau huppé et canard colvert, l'ensemble de la zone d'étude a été parcourue durant 3 sorties de comptage entre la fin février 2015 et la mi avril 2015. Seuls les couples observés sur au moins 2 des 3 sorties avec un comportement spécifique (cris d'alarme, parade nuptiale, défense, couveur) ont été retenus comme nicheurs sur la zone.

## Effectif nicheur en nombre de couples

	Printemps 2015				Aubrac Lozérien*
	Bassin versant de la Rimeize	% de l'effectif total Aubrac	Bassin versant du Chantagues	% de l'effectif total Aubrac	
<b>Vanneau Huppé</b>	7	39%	0	0%	16 - 20
<b>Courlis Cendré</b>	9	36%	1	4%	20 - 30
<b>Canard Colvert</b>	4	8%	1	2%	40 - 60

\*Estimation à dire d'expert

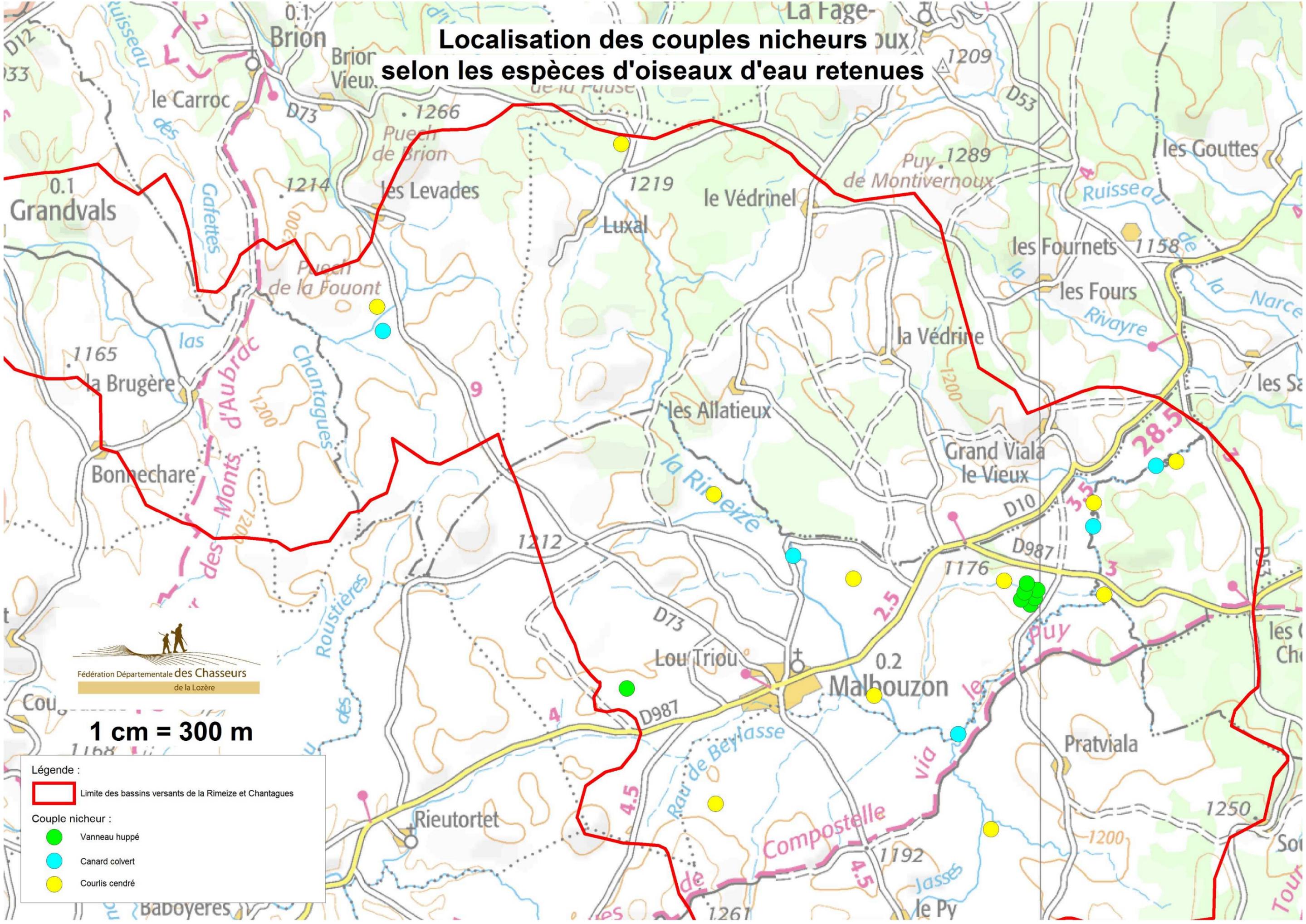


Poussin de vanneau huppé (Malbouzon)

Poussin de courlis cendré (La Fage Montivernoux)

La carte ci-après localise la zone probable d'édification du nid pour chaque couple des 3 espèces considérées recensés durant cette période de comptage.

# Localisation des couples nicheurs JUX selon les espèces d'oiseaux d'eau retenues



Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère

1 cm = 300 m

Légende :

- Limite des bassins versants de la Rimeize et Chantagues
- Couple nicheur :

  - Vanneau huppé
  - Canard colvert
  - Courlis cendré

## Interprétation des tendances d'évolution des populations de bécassines selon la capacité d'accueil des milieux

La phénologie de la migration des bécassines en France commence à être bien connue (réf réseau national bécassines FNC/ONCFS/CICB).

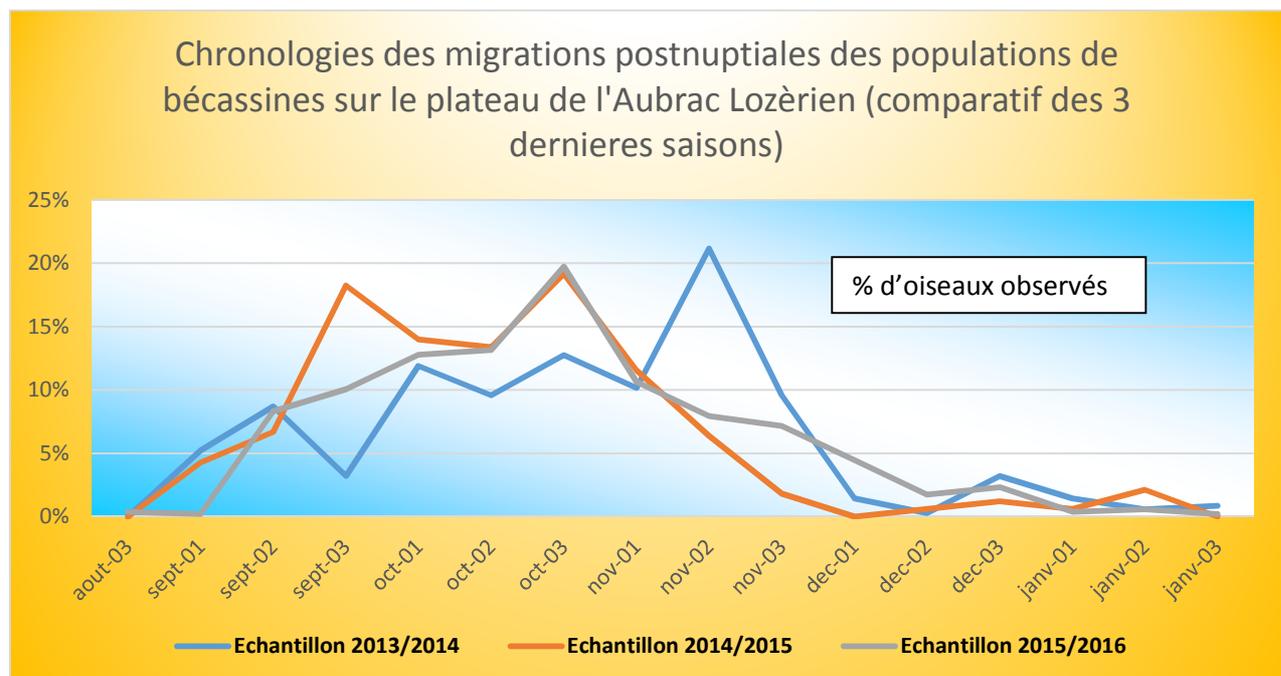
**Une déclinaison à l'échelle d'entités géographiques beaucoup plus restreintes, à l'image du plateau de l'Aubrac, est aussi envisageable, notamment grâce à la pression d'observation des chasseurs du plateau, fédérés en un réseau départemental des « bécassiniers de Lozère ». C'est de ces données dont est issue l'analyse technique qui va suivre.**

Evaluer les stationnements individuels sur des sites prédéfinis est un exercice délicat, voire impossible. Nous ne sommes jamais certains en effet, en l'absence de marquage ou de signe extérieurs particuliers, qu'un oiseau observé strictement au même endroit plusieurs fois consécutives soit forcément le même individu ou un différent.

Nous nous contenterons donc de comparer les prélèvements effectués par les chasseurs, selon les saisons de chasse en isolant les sites des deux bassins versants correspondants à l'aire d'étude.

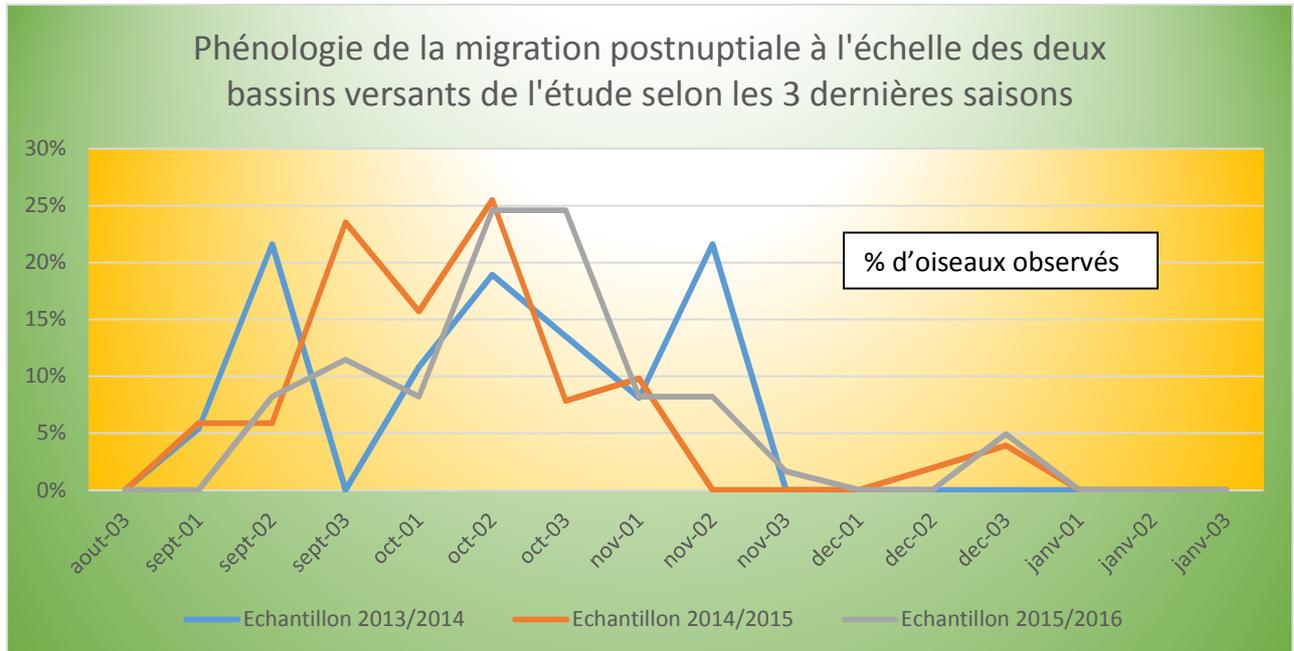
**Ainsi il nous est possible de dégager une tendance d'évolution en matière de fréquentation des sites et d'établir une chronologie de la migration postnuptiale comparable sur les trois dernières années** (l'effort de chasse étant constant d'une année sur l'autre, il est possible de relier la chronologie de la migration aux prélèvements cynégétiques).

### **Analyse de la chronologie de la migration postnuptiale des populations de bécassines (évaluation du flux migratoire)**



Avec un pic de migration en Nov2 pour 2013/2014 et en Oct3 pour les deux dernières saisons, on constate aisément avec ces données que **le gros de la migration de « descente » se concentre sur une période assez longue tout de même, soit entre la seconde décade de septembre et la troisième de novembre.**

### Zoom à l'échelle des deux bassins versants

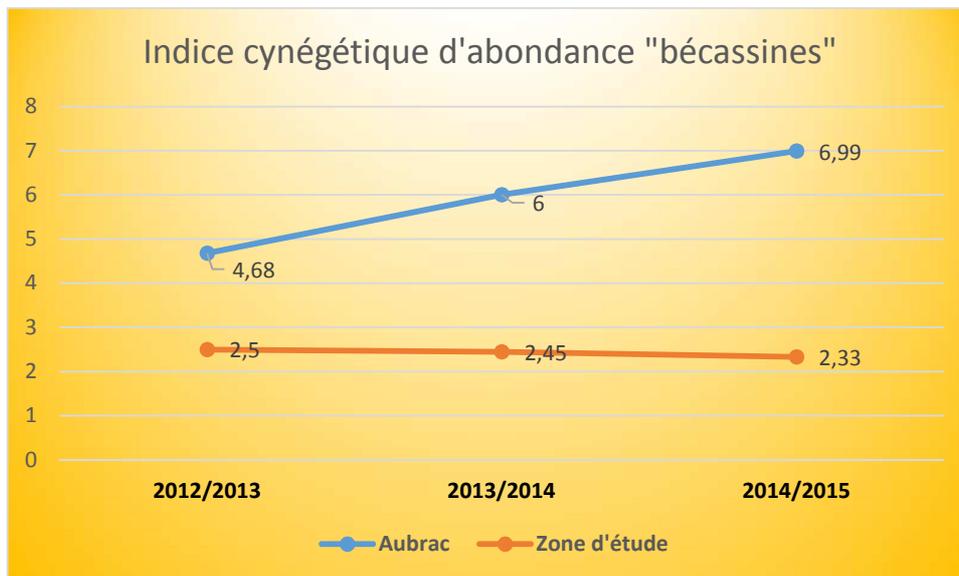


La phénologie diffère légèrement selon les décades, mais on notera que **les pics de migration restent identiques et que l'essentiel de l'effectif recensé l'est durant la même période que celle de l'ensemble du plateau.**

Même si l'information ne peut être vérifiée, la majorité des oiseaux stationnent de quelques jours à une semaine. Un séjour d'une quinzaine de jours semble être un maximum. Des passages assez remarquables (avec des vols jusqu'à 30 individus) ont été enregistrés. Ces derniers ont séjourné très brièvement (deux jours maximum), probablement dû à un effet « site d'accueil », c'est-à-dire très attractif à première vue (potentiel hydrique) mais assez peu nourricier en définitive (lié à l'historique sur la parcelle tout au long de l'année).



**Indice d'abondance mesuré en période de migration postnuptiale (nombre d'oiseaux prélevés / journées de chasse, selon un échantillon de 40 chasseurs identiques)**



Il est intéressant de comparer cet indice selon deux échelles données, soit **sur l'ensemble du plateau de l'Aubrac, où on constate une augmentation de l'indice** tandis que **lorsque l'on focalise sur la zone d'étude et bien la tendance s'affiche vers une baisse progressive**. En résumé, d'après les sorties/chasseurs, le nombre de bécassines observées à l'échelle du plateau est à la hausse. Mais ce constat est à pondérer selon les bassins versants, en effet sur ceux qui nous intéressent (Rimeize / Chantagues) il est en diminution. Ceci doit mettre en évidence une diminution de la capacité d'accueil lié à des composantes du milieu qui ne correspondent plus aux critères requis pour réceptionner des bécassines.

L'amélioration de seulement quelques sites « aimants », c'est-à-dire ceux qui incitent les limicoles à se poser au cours de leurs vols migratoires, pourraient très facilement faire basculer la tendance (ce qui est le cas sur de nombreuses zones du plateau). En effet une fois les oiseaux fixés sur ces sites d'attraction, ils se dispersent sur l'ensemble de la zone pour occuper chaque fontaine, chaque source, chaque flaqua piétinée par les bovins. Sans cela les étendues herbagères restent « boudées » par les oiseaux.



L'utilisation des chiens d'arrêt par les chasseurs optimisent grandement la détection des bécassines.

## Identification des mesures qui visent à accroître la capacité d'accueil des milieux considérés

**La relation entre pratiques de pâturage et biodiversité est évidente.** La biodiversité tire nécessairement profit du pâturage. Les limicoles nicheurs et migrateurs en sont une preuve, c'est ce qui vient d'être démontré au travers de ce diagnostic.

**Toutes pratiques qui tendent à promouvoir une herbe courte au printemps sont utiles aussi bien aux individus migrateurs comme aux nicheurs précoces.**

**Il n'existe pas une seule bonne pratique utile au stationnement des oiseaux d'eau, mais une diversité et une complémentarité de pratiques nécessaires à l'accueil d'une variété d'espèces.**

Cette diversité de structures herbagères est nécessaire à l'échelle d'une entité paysagère telle que l'Aubrac.

Un chargement moyen en bétail peut correspondre à des pressions de pâturage très variables en fonction des parcelles (les parcelles sont souvent d'appétence inégale, ce qui incite les animaux à rester cantonnés sur les lieux les plus confortables). L'opportunité de faire pâturer les animaux à l'automne dépend de certains facteurs tels que la disponibilité en herbe, elle-même dépendante de la météorologie, voire de l'utilisation prévue de la parcelle au printemps suivant.

**Le pâturage des prairies en automne (regain) joue un rôle important pour la création de couverts végétaux favorables aux limicoles nicheurs.** La pratique généralisée à l'échelle du bassin versant de la Rimeize tend à expliquer la fréquentation non négligeable des courlis de ces sites prairiaux.

Partant du principe qu'une prairie de fauche reste beaucoup moins attractive qu'un pâturage (sans discernement des effets de la proportion entre zones pâturées et parcelles fauchées, que nous ne connaissons pas), il est aisé de s'imaginer le potentiel à mettre à disposition pour la nidification au regard de l'utilisation actuelle des sites de ponte, presque tous situés sur des prairies naturelles.

### *Gestion des sites par la fauche et le pâturage*

Les buts de ces modes de gestion sont :

- **D'éviter l'envahissement par les espèces ligneuses ou certaines espèces envahissantes** (molinie, joncs...)
- **De favoriser des espèces adaptées aux milieux ouverts** (plantes héliophiles, certains insectes et oiseaux)

Ces modes de gestion peuvent être effectués à grande échelle et à long terme par les agriculteurs, moyennant un cahier des charges approprié.

**L'action des animaux se manifeste à trois niveaux :**

- **L'abroustissement de la végétation permet de limiter les espèces envahissantes et de diversifier le milieu.** Il peut présenter des limites (surconsommation de certaines espèces et refus d'espèces envahissantes). **L'alternance d'un pâturage bovin et équin peut constituer une excellente alternative.**

- **L'apport d'excréments contribue à diversifier les communautés vivantes** (entomofaune, champignons).
- **Le piétinement de la végétation et du sol permet de limiter le développement de certaines plantes envahissantes herbacées ou ligneuses. Il favorise les stades pionniers des tourbières. Il contribue à favoriser l'apparition d'une végétation dite de bas-marais dont la valeur pastorale peut-être parfois bien supérieure aux joncs ou laiches.** (intérêt botanique d'une platière à bécassines).

Rappelons que les bécassines fréquentent les pâtures, prairies humides et autres zones temporairement inondées pour s'y nourrir de nuit.

**Il est capital de fournir des lieux de nourrissage riches qui retiendront les bécassines. Les bécassines étant les plus exigeantes en matière de critères pour le choix de leurs sites, toutes pratiques qui favorisent la fréquentation de cette espèce augmentent la disponibilité pour toutes les autres.**

La dépendance des bécassines aux vers de terre hydrophiles fixe des objectifs vis-à-vis de l'habitat du plateau de l'Aubrac : accroître la biomasse de lombrics et leur disponibilité suivant trois principes :

- **Les espèces de vers de terre hydrophiles ont besoin de ressources en eau suffisantes tout au long de l'année**, particulièrement durant l'été.
- **La matière organique est un élément de nourriture indispensable aux lombrics.** Elle peut être obtenue par les techniques suivantes :
  - **Les zones non fauchées ou pâturées ne doivent pas être brûlées**, afin d'éviter la perte de biomasse végétale, laquelle fournit un apport de matière organique fraîche. Le broyage est particulièrement bien adapté à cette problématique. Pour les zones les plus humides il est préférable d'intervenir en hiver durant les périodes de gel prolongé permettant aux engins d'accéder aux sites plus facilement.
  - **Le pâturage a un effet bénéfique dans la mesure où le fumier va directement aux vers de terre.**
- **Augmenter la disponibilité des vers de terre pour les bécassines (accessibilité au sol) :**
  - **Réduire la hauteur et l'épaisseur de la couche d'herbe par le pâturage extensif.**
  - **Favoriser l'utilisation du girobroyeur quand la pression de pâturage est trop faible** et laisser la végétation coupée se décomposer au sol. L'idéal étant de disposer de tracteurs avec des pneus basse pression afin d'intervenir sur des sols trop humides ou bien intervenir en hiver sur des sols gelés qui supporteront le poids des engins (méthode à retenir pour l'Aubrac).

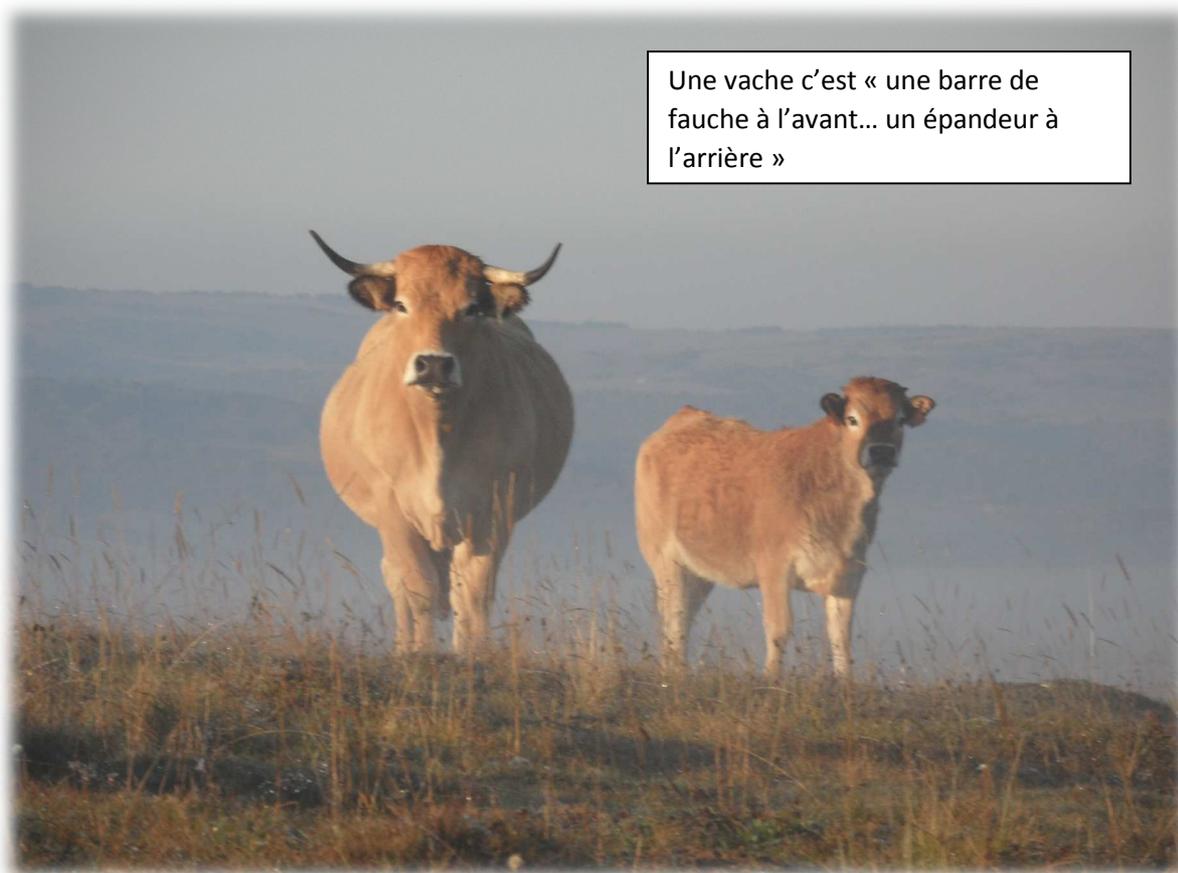
L'inondation hivernale, temporaire et superficielle renforce, pour les bécassines, le côté attirant des pâturages, en rendant la surface de la parcelle plus facile à fouiller et en permettant une plus grande densité d'invertébrés.

**Précisons que l'inondation prolongée des prairies ou pâturages au printemps peut amener à une réduction de la densité des vers de terre.** D'un autre côté, le drainage excessif des parcelles assèche la couche supérieure du sol, rendant difficile la recherche de nourriture par les oiseaux. **Le maintien d'un bon niveau hydraulique, durant les saisons de migrations, sans grandes surfaces inondées est à même de produire les meilleures conditions. Un maillage de rases et fossés sommaires avec des surfaces diversifiées comportant de nombreuses zones détrempées, des endroits qui peuvent être fouillés, même quand les niveaux hydrauliques baissent, parsemés de zones avec des herbes plus hautes pour les périodes de repos, permettrait d'améliorer l'habitat des bécassines.**

**Mesurer la valeur d'une zone humide sur le plateau de l'Aubrac est un exercice délicat.** Cette appréciation peut être conditionnée par des objectifs variés, en fonction des catégories d'acteurs, qui nécessairement doivent nous influencer (production agricole en fonction d'impératifs professionnels, fonctionnalité de l'écosystème en rapport avec la présence des espèces, habitudes culturelles...).

Même si ce rapport fait la part belle aux espèces de l'avifaune inféodées aux milieux aquatiques (il s'agit bien là de notre vocation), le lien reste bien établi entre tous ces acteurs, sans oublier l'essentiel, à savoir que ces milieux riches et diversifiés résultent quasiment tous de l'impact de l'homme, sans quoi tout ceci n'existerait pas.

Nous ne pouvons prétendre apporter des remèdes miracles ou des solutions « clé en main », mais des éléments de réflexion que chacun sera à même de s'approprier avant de les retranscrire dans le contexte propre de « ses » tourbières ou milieux associés.



Une vache c'est « une barre de fauche à l'avant... un épandeur à l'arrière »